

7 et 8  
juin  
2023

# colloque international Beyrouth

le droit de la protection  
des espaces de montagne  
regards croisés euro-méditerranéens



**Amphithéâtre Gulbenkian**

Campus des sciences sociales, Université Saint-Joseph, Rue Huvelin, Achrafieh, Beyrouth

# le droit de la protection des espaces de montagne

regards croisés euro-méditerranéens



Dans le contexte contemporain, la montagne et ses territoires constituent des objets singuliers à très forts enjeux. Un enjeu foncier tout d'abord, la montagne pouvant être constituée en « commun » ou au contraire sous diverses formes de propriétés individuelles. Un enjeu lié au changement climatique dont les incidences sont particulièrement prégnantes, puisqu'il modifie directement et immédiatement les usages et les modes d'occupation des territoires de montagne. Un enjeu économique lié aux mouvements de prise et de déprise des activités, entre industrie touristique et agriculture de montagne, un autre lié à l'exploitation des ressources de la montagne qu'elles soient minières, hydrauliques ou énergétiques. Enfin, une série d'enjeux sociaux liés à la situation des populations des territoires montagnards.



Le projet de ce colloque vise à apprécier la manière dont le droit concourt à appréhender et à participer à la régulation de ces différents enjeux. Sa dimension comparative vise à appréhender la manière dont les systèmes juridiques, confrontés à des temporalités et à des intensités différentes dans l'émergence de ces enjeux ont participé à la construction de modèles, d'équilibres et d'arbitrages entre ceux-ci .

Enfin, le colloque s'intéressera plus particulièrement à la situation libanaise qui présente de ce point de vue des enjeux critiques : une forte partie du territoire est constituée d'espaces de montagnes, ceux-ci sont soumis à une très forte pression anthropique et la régulation juridique demeure en voie d'élaboration.

# première journée

## **Matinée :**

Présidence du Pr. N. Foulquier et de Mme M. Chapouton (GRIDAUH)

08h15 - 08h45 Accueil des participants

08h45 - 09h15 Allocutions d'ouverture

09h15 - 10h45 Définition et délimitation des espaces de montagne

10h45 - 11h15 Pause

11h15 - 12h45 Sources du droit de la protection des espaces de montagne

## **Après-midi :**

Présidence des Pr. A. Fuchs et O. Sulpice (GRIDAUH)

14h30 - 16h00 Nature et contenu des protections des espaces de montagne

16h00 - 16h15 Pause

16h15 - 18h00 Effectivité des protections des espaces de montagne



## **Rapporteurs nationaux**

### **Allemagne**

**Pr M. Rossi**  
Univ. Ausburg

### **Espagne**

**Pr. J. Gifreu I Font**  
Univ. Barcelona

### **France**

**Pr. J.-F Joye**  
Univ. Savoie

### **Italie**

**Pr. V. Parisio**  
Univ. Brescia

### **Liban**

**Pr. F. Rolin**  
Univ. St Joseph

### **Maroc**

**Pr. A. Elhiri**  
Univ. Fès

### **Suisse**

**Pr. Th. Tanquerel**  
Univ. Genève

### **Turquie**

**Pr. Bige Açimuz**  
Koç Univ. İstanbul

# deuxième journée

## les enjeux de la protection de la montagne au Liban



### **Matinée (Horaire à déterminer)**

Visite de la région de montagne de Baabda - Aley  
(Cèdres de Bmahray, Carrières de Ain dara, Hammana et Falougha)

### **Après-midi (Hôtel Rami Falougha)**

- 14h15 -15h45 Présentation de l'avant-projet de loi sur la protection des espaces de montagne élaboré dans le cadre du projet CESNA-LB financé par l'Union Européenne. Ce projet est réalisé par l'association TERRE Liban en collaboration avec l'Université La Sagesse et Lebanon Eco Movement.  
Ass. Terre Liban / Pr. F. Rolin
- 16h15- 17h45 Présentation du schéma directeur de la protection de la montagne
- 17h45 Synthèse et clôture du colloque - Pr. J. Morand-Deville, Univ. Paris I



### **Renseignements et inscriptions**

L'accès à la première journée est libre

Participation à la visite de la région de montagne sur demande  
(véhicule personnel)

Renseignements par mail : [gridauh2@univ-paris1.fr](mailto:gridauh2@univ-paris1.fr)

Les deux journées sont accessibles en Visio conférence.

Le lien peut être obtenu en adressant un mail à : [gridauh2@univ-paris1.fr](mailto:gridauh2@univ-paris1.fr)